

Les Etats-Unis et le Maghreb

Présents en Méditerranée dès le 18^{ème} siècle, les Etats-Unis sont aujourd'hui considérés comme la « superpuissance » aux côtés de laquelle l'Union européenne est généralement perçue comme un acteur secondaire, davantage économique que politique.

La relation des Etats-Unis avec la Méditerranée est différente de celle des pays européens. Eloignés de la région méditerranéenne, les Etats-Unis ne partagent aucun voisinage avec les pays de la rive Sud, et aucun lien socio-culturel historique ne les lie.

Ce facteur géographique entraîne plusieurs conséquences sur l'attitude américaine vis-à-vis des pays du pourtour méditerranéen, et des pays du Maghreb en particulier.

La distance qui sépare la Méditerranée des Etats-Unis, et leur volonté de défendre leurs intérêts aussi loin que nécessaire, ont engendré une approche impérialiste développée en son temps par la doctrine Monroe. Les Etats-Unis optent alors pour une démarche unilatéraliste, et se dotent des instruments de projection militaire nécessaires.

L'absence de liens socio-culturels conduit, par ailleurs, à la sous-estimation par les Etats-Unis de l'importance du facteur ethno-religieux. Ainsi, « le culturel pour les Américains n'est pas une valeur fondamentale mais une réalité purement instrumentale : ils sont prêts à s'accommoder de tout régime fondamentaliste qui garantirait la libre-entreprise et l'exportation du pétrole »¹. Cette caractéristique de la stratégie américaine pourrait cependant être remise en cause avec l'analyse des attentats du 11 septembre 2001.

La distance géographique et socio-culturelle confère ainsi à la stratégie américaine une plus grande marge de manœuvre qui contraste avec les contraintes imposées aux initiatives des pays européens. Mais elle conduit aussi à une appréciation souvent incomplète des situations locales. En revanche, les Européens sont à la fois bénéficiaires ou otages, selon les cas, de la très forte interdépendance qui existe entre les sociétés des deux côtés de la Méditerranée.

Inévitablement, la perception géostratégique que chacun des pôles, américain et européen, a de l'intérêt de la zone méditerranéenne est fortement liée à cette différence d'approche².

¹ Henry Laurens, « La France, l'Angleterre et les Etats-Unis dans la Méditerranée et le monde arabe », *Relations Internationales*, n°87, automne 1996, pp. 290.

² On préférera le concept de la Méditerranée tel qu'il est énoncé par les initiatives européennes, par rapport à celles américaines qui tendent à englober les régions méditerranéennes et proche orientales en un même ensemble.

En effet, la vision américaine s'organise autour d'un axe Est – Ouest, au nom de la volonté de défense des intérêts américains qui s'articule autour de la protection de l'Etat d'Israël et des ressources pétrolières proche et moyen-orientales.

La vision européenne de la Méditerranée privilégie un axe Nord – Sud, du fait d'une histoire partagée, faite de contacts et d'échanges multiples entre les pays de la rive Nord et de la rive Sud. Cette histoire pèse lourdement sur les relations existantes, les démographies et les intérêts respectifs.

Cette différence d'appréciation influe également sur la nature des relations en Méditerranée occidentale. Longtemps plate-forme de relais pour les moyens américains dans la confrontation de la guerre froide, la Méditerranée occidentale semble aujourd'hui faire l'objet d'un intérêt spécifique pour les Etats-Unis.

C'est dans cette perspective que sera étudiée la stratégie américaine vis-à-vis des pays du Maghreb, selon quatre périodes : la première recouvrant les premiers temps de la présence américaine en Méditerranée jusqu'à la Seconde guerre mondiale ; la seconde s'intéressant à l'ensemble de la période de la Guerre froide ; la troisième s'étendant de la fin de la Guerre froide jusqu'à l'attaque du 11 septembre 2001 ; la dernière portant sur l'actualité la plus récente à partir du 11 septembre 2001.

I. Historique : Origine de l'implantation américaine en Méditerranée

Entrée des Etats-Unis sur le théâtre méditerranéen

Dès 1776, date de l'indépendance des Etats-Unis, des relations sont établies entre « l'île continent » et les pays maghrébins.

Le Maroc, premier pays nord-africain à reconnaître le jeune Etat en 1777, octroie aux navires américains les privilèges attribués à toute nation en paix avec le sultan. Washington ouvrira ainsi son premier consulat à Tanger en 1791.

Les premières initiatives américaines au Maghreb sont de nature commerciale, par le biais de traités établis dès 1783, mais elles n'excluent évidemment pas un aspect stratégique. Les Français et les Britanniques tenteront de s'opposer aux ambitions américaines dans la région, qu'ils considèrent comme leur « pré carré ».

Ainsi, les Etats-Unis signent un traité commercial avec le Bey de Tunis qui garantit la protection des ressortissants américains et l'ouverture de la Tunisie aux produits américains. En échange, un tribut américain en armement est versé. Par la suite, le Maroc, la Libye, et l'Algérie signeront des accords de même nature avec les Etats-Unis, l'armement apparaissant, déjà, comme une monnaie d'échange.

En 1785, les relations avec l'Algérie se dégradant, le Congrès vote un budget visant à constituer une force navale d'intervention. Celle-ci, inutile tant que les initiatives américaines en Méditerranée demeuraient strictement commerciales, devient indispensable pour poursuivre une action plus politique. Ainsi, l'Algérie fut indirectement à l'origine de la constitution de la puissance maritime américaine. De fait, le différend avec Alger ayant été réglé par voie diplomatique, cette capacité d'intervention sera finalement mise en œuvre pour combattre Tripoli.

A la fin du 18^{ème} siècle, la politique américaine en Méditerranée occidentale est contestée : le Bey de Tripoli dénonce le traité signé avec les Etats-Unis, et des tensions émergent également avec Tunis à propos du tribut que doit verser Washington. Un déploiement naval en 1805 devant Tanger et Tripoli, ainsi que la guerre déclarée au Bey d'Alger en 1815, débouchent sur la suspension des tributs versés par Washington. La présence navale américaine en Méditerranée est renforcée, elle ne connaîtra dès lors pratiquement aucune interruption jusqu'à nos jours.

La volonté américaine d'être un acteur en Méditerranée est donc continue depuis plus de deux cents ans.

Position américaine vis-à-vis de la colonisation

La fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle marquent le début de la colonisation française, en Algérie (1830), en Tunisie, et au Maroc sous des formes diverses (département français et protectorats).

Dans un premier temps, et ce, malgré la désapprobation d'une main mise française sur le Maghreb, les Etats-Unis ne s'y opposent pas. Ils se satisfont de conserver les privilèges et droits accordés par les traités bilatéraux signés avec la Tunisie et ce, jusqu'en 1904 (soit vingt-trois ans après que le protectorat français ait été établi).

Les Etats-Unis ne prennent pas position vis-à-vis de la colonisation du Maghreb avant la Première guerre mondiale, date à laquelle la doctrine Wilson du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est énoncée en 1918, à travers les « 14 points ». En son nom, Washington exacerbe alors, pendant la Seconde guerre mondiale et l'immédiat après-guerre, les revendications nationalistes au Maghreb. Si la volonté de protéger les intérêts commerciaux américains est évidente, celle de conforter la présence des Etats-Unis en Méditerranée semble l'objectif majeur compte tenu de la faiblesse du niveau des échanges avec le Maghreb.

Les Etats-Unis, à l'issue de la Première guerre mondiale conceptualisent leur défense du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et adoptent alors une démarche d'opposition aux politiques coloniales, notamment celle de la France

Emergence de l'enjeu du pétrole

Dès les années 30, des missions d'exploration énergétique sont conduites, surtout dans l'ancien empire ottoman. Les grandes compagnies pétrolières américaines s'implantent au Proche-Orient. L'enjeu pétrolier s'inscrit de manière directe dans l'espace proche et moyen-oriental. La Méditerranée acquiert, à alors, un nouvel intérêt stratégique, comme voie d'acheminement de ces ressources vers l'Occident. Les Etats-Unis s'emploient à contrôler l'extraction, mais également l'acheminement des ressources pétrolières, qu'ils souhaitent maîtriser unilatéralement.

L'approvisionnement pétrolier constitue, à partir de l'entre deux guerres, une préoccupation fondamentale de la politique américaine

Une prééminence confirmée dès les années 40

Le débarquement du 8 novembre 1942 en Méditerranée, et les opérations qui suivent, sont placés sous commandement américain. Elles s'inscrivent dans l'action américaine pour la libération de l'Europe de l'occupation allemande qui donnera aux Etats-Unis un rôle prédominant sur les relations internationales de l'après-guerre. La Méditerranée n'échappera pas à cette prééminence qui perdure.

A la fin des années 40, l'intérêt des Etats-Unis pour la région méditerranéenne est double : elle « est devenue une aire de conflit bipolaire, mais aussi une zone-test de la politique américaine par rapport aux anciennes puissances coloniales européennes »³.

II. Les choix de la Guerre froide : Lutter contre l'expansionnisme soviétique en Méditerranée

Pendant la guerre froide, la politique américaine en Méditerranée est constante. Elle vise à freiner l'expansionnisme soviétique dans la région en confortant les positions géostratégiques américaines en Méditerranée qui visent plus particulièrement à protéger Israël et les ressources pétrolières du Moyen-Orient, ainsi que l'acheminement du pétrole vers l'Occident.

³ Philip Golub, Entretien menée par la revue *Arabies*, n°120, décembre 1996, p. 20.

La lutte contre l'expansionnisme soviétique passe par le soutien des Etats-Unis aux forces politiques nationales anti-communistes, selon la doctrine Truman, énoncée en 1947. Celle-ci affirme que les Etats-Unis doivent « apporter leur soutien aux peuples libres qui résistent à des tentatives d'asservissement par des minorités armées venues de l'extérieur »⁴.

Dix ans après, en 1957, la théorie du « vide », adoptée par Eisenhower, repose sur l'idée que les Etats-Unis doivent intervenir pour garantir la stabilité dans le monde. La posture stratégique américaine s'appuie alors sur un stationnement de forces navales en Méditerranée et une capacité de projection sans égal, qui garantissent la fonction dissuasive et défensive.

Relations entre les Etats-Unis et l'Algérie

Une fois débarrassée de la tutelle de la France, l'Algérie cherche à équilibrer ses rapports aux anciennes puissances coloniales européennes. Le pays fait le choix du rapprochement avec l'Union soviétique ; dès lors, il est considéré par les Etats-Unis comme un facteur de fragilité au Maghreb. Mais la stratégie américaine consiste à appliquer une approche pragmatique de découplage entre la sphère politique et la sphère économique.

Les Etats-Unis optent alors pour une politique de coopération technique laissant aux entreprises nationales et aux firmes américaines (exploitation et exportation de ressources énergétiques) de conduire les transactions. Le gouvernement américain se tient en retrait, il fournit les licences d'exportation assorties de crédit, et laisse les entreprises agir.

A partir de la guerre des Six jours (1967), les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues. Elles ne reprennent progressivement qu'à partir de 1974. Tout au long des années 60 et 70, les dossiers de Cuba, de l'Afghanistan, du Vietnam, et ceux relatifs aux conflits israélo-palestiniens, entraînent des confrontations politiques, mais n'empêchent pas les transactions économiques.

Ce pragmatisme atteint cependant ses limites en 1980, lorsque les Etats-Unis décident de suspendre les contrats gaziers, à la suite de la décision du ministre algérien de l'énergie d'indexer le prix du gaz sur celui du pétrole –entraînant ainsi une augmentation des tarifs. Le gouvernement algérien rompt alors avec une attitude commerciale qui le plaçait en porte-à-faux avec ses positions politiques.

Une normalisation des rapports est initiée à partir de 1985, sans grande consistance, car il s'agit essentiellement de développer l'ouverture du marché énergétique et l'exploitation des gisements aux sociétés étrangères, autorisées par la loi de 1986⁵.

⁴ Marcel Duval, « La stratégie américaine en Méditerranée : perception par un Français », *Défense Nationale*, octobre 1997, p. 33.

⁵ « L'or noir : un enjeu stratégique », Entretien avec Bernard Ravenel, *Vivant Univers*, novembre - décembre 1998.

Relations entre les Etats-Unis et le Maroc

Le Maroc est perçu comme le pays modérateur et stable du Maghreb. Il reconnaît avoir des intérêts communs avec les Etats-Unis : ces derniers fournissent une aide substantielle au royaume, qui se tient en dehors de la sphère d'influence soviétique et défend, auprès du monde arabe, la voie d'une résolution négociée du conflit israélo-palestinien.

Ces relations comprennent un volet de coopération militaire. En accord avec le gouvernement français, trois bases principales destinées au commandement stratégique américain sont construites en 1951 ⁶.

Le conflit du Sahara Occidental qui débute deux ans plus tard rend l'aide américaine - militaire et financière - essentielle. En échange le royaume autorise les forces américaines, projetées au Moyen-Orient, à transiter par d'anciennes bases et des aéroports militaires.

Les bases implantées au Maroc et les accords signés semblent aujourd'hui moins importants pour les Etats-Unis, du fait de la fin de la Guerre froide. Le Maroc demeure cependant un allié important des Etats-Unis, en particulier du fait de sa position stratégique à l'entrée de la Méditerranée occidentale.

Relations entre les Etats-Unis et la Tunisie

Dès l'indépendance de la Tunisie, le président Habib Bourguiba met en œuvre une politique d'équilibre entre les Etats-Unis et les pays arabes, orientation qu'il maintient tout au long de sa présidence. Si des tensions surgissent parfois avec Washington - comme dans le cas du raid israélien contre le quartier général de l'OLP à Hammam-Chott, le 1^{er} octobre 1985 -, il réussit à éviter toute rupture à la fois avec les Etats-Unis et avec ses partenaires arabes.

Les Etats-Unis acceptent avec bienveillance la décision du ministre de l'intérieur tunisien Ben Ali de destituer sans heurt l'ancien président en 1987. Le nouveau président choisit d'approfondir le rapprochement avec les pays arabes, tout en prenant soin de ménager les Etats-Unis.

Les années 1982-85 marquent l'apogée de la coopération militaire avec les Etats-Unis : la Tunisie reçoit 332 millions de dollars et s'équipe en chars M60, en chasseurs F5 et en gros porteurs C130. En échange, les Etats-Unis bénéficient de facilités d'entraînement sur le sol tunisien pour leurs forces stationnées en Europe ainsi que de la disponibilité d'une grande base à l'Est de Gabès pouvant servir de plate-forme de relais pour une intervention au Moyen-Orient ou dans le Golfe. Au plan

économique, les relations demeurent limitées, la taille du marché tunisien étant peu attractive pour les entreprises américaines.

La Guerre du Golfe de 1990-91 marque un tournant dans leurs relations, le gouvernement tunisien refusant de participer aux forces de la coalition : la réaction des Etats-Unis est immédiate et entraîne une diminution de 76% de l'aide qu'ils apportaient à la Tunisie.

De manière générale, les Etats-Unis soutiennent le régime tunisien qui, en contrôlant étroitement les mouvements islamistes et en optant pour des choix économiques et politiques qui satisfont Washington, garantissent les intérêts américains dans la région.

Relations entre les Etats-Unis et la Libye

Les relations que les Etats-Unis entretiennent avec la Libye sont fortement marquées par les événements du passé.

Pendant la guerre froide, la Libye est « l'obsession » américaine au Maghreb car, en plus de son appartenance à la sphère d'influence soviétique, elle est soupçonnée de soutenir des activités terroristes,.

Ainsi, la politique américaine vise-elle à renforcer l'isolement du général Kadhafi sur les plans diplomatique, politique et économique. Les Etats-Unis s'engagent dans un processus d'intensification des sanctions, qui aboutit à l'emploi de la force, selon la stratégie de tension progressive dite du « *Try and see* » : des sanctions économiques et un embargo sont mis en œuvre à partir de 1978, accompagnés de nouvelles sanctions bilatérales adoptées en 1981⁷. En 1986, un rapport identifie la Libye comme support majeur du terrorisme palestinien aux côtés de la Syrie et du Liban⁸. Cette politique se solde par des frappes aériennes américaines sur Tripoli en 1986, associées à de nouvelles sanctions bilatérales⁹.

Dans la stratégie américaine, il s'agit de tester la Libye, mais aussi d'adresser un avertissement aux autres *rogue states*.

En 1988, les mesures prises par le général Kadhafi, pour améliorer le caractère oppressif de son régime et normaliser les relations avec ses voisins, sont perçues comme tactiques et de mauvaise foi par Washington. Le dialogue rompu n'est progressivement repris qu'au début des années 90, par l'intermédiaire de l'ONU.

⁶ Les Etats-Unis devront évacuer ces bases en 1963 sous pression du gouvernement marocain. Source : Richard Parker, « La politique des Etats-Unis au Maghreb » in *Maghreb, les années de transition*, Coll. Enjeux internationaux, IFRI, 1990, p. 6.

⁷ Interdiction d'importation de pétrole et restriction des exportations vers la Libye. Source : *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, Rapport final, *op. cit.*, p. 43

⁸ Rédigé par une commission réunie par le président Reagan en juillet 1985 et présidée par le vice président Bush. Source : *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, Rapport final, *op. cit.*, p. 41.

III. De la fin de la guerre froide au 11 septembre 2001 : Préservation des intérêts et investissement accru en Méditerranée

L'effondrement progressif de l'URSS à partir de la fin des années 80, entraîne la disparition de l'ennemi soviétique et, avec lui, celle du système de légitimation de la projection de forces dans le monde qui prévalait durant la guerre froide.

Le Maghreb, comme l'ensemble de la région méditerranéenne, passe alors pour l'administration américaine, du statut d'espace de confrontation Est-Ouest à celui d'une zone de production potentielle de menaces contre des intérêts vitaux des Etats-Unis. En effet, si la région ne présente pas de risques de crises ou de conflits majeurs, la gravité des enjeux sociaux et économiques menace à long terme la stabilité de la zone, comme les émeutes d'octobre 1988 en Algérie ont pu le montrer.

Malgré cela, la stratégie américaine n'est pas modifiée. Elle s'appuie sur les mêmes alliés, le Maroc et la Tunisie, alors que les relations avec l'Algérie restent centrées sur le contrôle des ressources énergétiques, et que la Libye fait toujours l'objet d'une politique d'isolement et de contrainte.

Relations entre les Etats-Unis et l'Algérie

Dès 1989, le retrait de l'URSS crée un vide, qui pousse l'Algérie à sortir de son isolement et à se tourner vers les Etats-Unis. Le pays conserve, au Maghreb, le statut d'« élément-clef » de la stratégie pragmatique américaine de contrôle des hydrocarbures. Cependant, elle est encore perçue comme instable. Washington soutient les compagnies américaines qui tentent d'imposer leurs conditions politiques et économiques à l'Algérie, alors que l'Etat algérien, affaibli, doit faire face à l'ampleur de la dette et à la montée de la violence islamiste. La baisse de la rente pétrolière fragilise encore plus les capacités algériennes à maîtriser la situation.

L'attitude américaine, dans ce contexte et face à l'émergence de l'islamisme armé n'est pas sans ambiguïté. En effet, les Etats-Unis amorcent un dialogue avec les mouvements islamistes qui discrédite le régime militaire en place :

De fait, dans un premier temps, les problèmes algériens liés à l'islamisme, au nationalisme berbère, au chômage et à la politique d'austérité ne sont pas appréciés par l'administration américaine comme des facteurs déstabilisants. Par ailleurs, « Washington a de tout temps considéré l'Algérie comme un Etat fondamentalement stable, ayant déjà accompli sa révolution et disposant des ressources nécessaires à la gestion des problèmes économiques et sociaux »¹⁰. Ainsi, à partir de 1988, les cycles de violence et de manifestations sont perçus comme des perturbations isolées, qui ne menacent pas le régime. Mais

⁹ Interdiction de toutes activités économiques avec la Libye. Source : *ibid.*

quand la situation se dégrade et que le gouvernement algérien est jugé menacé, les Etats-Unis modifient leurs relations et soutiennent alors la politique répressive des militaires algériens. Les Etats-Unis rejettent prioritairement tout changement qui pourrait compromettre leur contrôle des hydrocarbures.

Pourtant, avec la victoire islamiste aux élections municipales de 1990, puis la rupture des négociations entre le régime et le FIS en 1994, la position américaine vis-à-vis des islamistes se retourne à nouveau. Washington condamne la politique répressive du gouvernement, puis appelle à la reprise des négociations, à la fin de la violence et à un retour à la démocratie. Les Etats-Unis renforcent simultanément leur dialogue avec les islamistes.

Plusieurs facteurs expliquent que les Etats-Unis adoptent cette position, jugée à l'époque par les capitales européennes comme extrêmement dangereuse.

Washington ne considère pas qu'un islam modéré ou conservateur soit hostile aux Occidentaux ou à la libre entreprise. Celui-ci est toléré tant qu'il ne met pas en cause les intérêts américains. Il est même vraisemblablement soutenu quand il va dans le sens de la politique de l'administration américaine. Les résultats des élections municipales de 1990 sont jugées comme l'expression d'un choix démocratique, condamnant les mauvaises orientations économiques du régime. Cette approche pragmatique de Washington mettant en œuvre un dialogue ouvert avec un mouvement susceptible d'être le futur régime en place, est fortement inspirée par les leçons du cas iranien.

A partir de 1995, les Américains reviennent à une politique plus « classique » de soutien au pouvoir en place contre les éléments d'instabilité, y compris islamistes. Washington souhaite « prendre ses distances avec la gestion du dossier politique algérien »¹¹ ; l'administration américaine misent sur un plus grand investissement de la France pour faire évoluer la situation, préférant « revenir à leur appréciation traditionnelle : l'Algérie n'est pas très importante pour eux ; un rôle de second plan leur suffit »¹².

En 1998, les rapports entre les Etats-Unis et l'Algérie sont convenables mais assez distants. Jusqu'alors inexistantes, des relations militaires s'instaurent progressivement, alors que l'Algérie cherche de plus en plus à se rapprocher des Etats-Unis et à intégrer la structure « otanienne ».

Relations entre les Etats-Unis et le Maroc

¹⁰ Richard Parker, *op. cit.*, p. 13.

¹¹ *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, Rapport final, *op. cit.*, p. 25

Malgré la fin de la Guerre froide, le Maroc, de par sa position stratégique à l'entrée de la Méditerranée occidentale et ses orientations politiques, conserve son statut d'allié important des Etats-Unis au Maghreb.

La coopération militaire demeure, même si elle est moins intense. Sur le plan diplomatique, Hassan II défend toujours une résolution négociée du conflit israélo-palestinien et une normalisation des rapports avec Israël¹². La suspension de cette normalisation suite à l'arrivée du Likoud au pouvoir en juin 1996, montre les limites du soutien marocain aux démarches américaines au Proche-Orient, le pouvoir est obligé de tenir compte de l'opinion populaire.

La question du Sahara occidental est un facteur supplémentaire de malaise avec Washington. Les Etats-Unis et la France ont pris un certain recul vis-à-vis du dossier et se sont ralliés au plan de paix élaboré en 1989, confirmé en 1991. Sous l'égide de l'ONU, ce plan prévoit un cessez-le-feu et la tenue d'un référendum d'autodétermination. En 1997, le nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, James Baker, parvient à obtenir l'accord des deux parties pour ce plan, sans toutefois que la situation se débloque. La mission de l'ONU est prorogée.

Les Etats-Unis, qui défendent traditionnellement l'autodétermination des peuples, ont tendance à soutenir les revendications sahraouies, se plaçant ainsi dans l'ambiguïté vis-à-vis du Maroc.

Relations entre les Etats-Unis et la Tunisie

Avec la guerre du Golfe, le pouvoir tunisien a expérimenté les limites de sa politique d'équilibre entre les Etats-Unis et les pays arabes. Tunis est obligé de composer avec les sensibilités de son opinion publique, traditionnellement hostile à une normalisation des rapports avec Israël en l'absence d'une résolution du conflit. La normalisation des relations de la Tunisie avec Israël, souhaitée par les Etats-Unis, est donc difficilement envisageable.

Le président Ben Ali initie par ailleurs une tentative de réconciliation avec le voisin libyen, et le convainc de participer à l'Union du Maghreb Arabe. Il a également tenté d'empêcher –en vain– l'embargo américain. Finalement, la Libye participe à l'UMA..

La Tunisie demeure un allié américain dans la région, même si le pouvoir est contraint de prendre en compte des facteurs parfois contradictoires, qui ne lui permettent pas de répondre toujours favorablement aux attentes de l'administration américaine.

Relations entre les Etats-Unis et la Libye

En dépit des perspectives d'un jugement international pour activités terroristes, la Libye conserve son statut de « *Rogue State* ». La Ligue arabe et l'OUA proposent cependant à leurs membres de suspendre les sanctions à son encontre, rompant partiellement l'isolement libyen.

Au plan économique, l'efficacité du régime de sanctions tend à être remis en cause. Il n'est pas suffisamment contraignant – à l'inverse d'un embargo pétrolier. Une « étude très poussée sur [le] bien fondé [des sanctions] réalisée par l'*Institute for International Economics* »¹³, montre que « l'économie américaine connaît de ce fait un manque à gagner évalué à \$ 15/ 20 milliards par an »¹⁴.

Emergence de démarches multilatérales américaines en Méditerranée

Durant cette période, des démarches américaines visant à développer des initiatives multilatérales vers les pays du Maghreb à travers l'OTAN et le programme économique Eizenstat, sont initiées.

Le programme Eizenstat, une offre de partenariat sans aide

Ce programme, lancé en 1998 par le vice secrétaire d'Etat américain chargé des dossiers économiques et de l'agriculture propose à certains pays du Maghreb –le Maroc, l'Algérie et la Tunisie– un partenariat économique à long terme, visant à favoriser l'intégration économique du Maghreb pour permettre ensuite des échanges inter-maghrébins au plan politique. L'intégration régionale constitue l'objectif ultime. Présenté devant la Chambre de commerce de Tunis, ce partenariat est fondé sur un accroissement des échanges commerciaux et financiers dans la région. Il fixe le cadre mais laisse à chacun des pays le soin de le faire vivre. Si un dialogue au niveau des gouvernements est prévu, le secteur privé joue un rôle central dans la coopération économique qu'il convient d'établir en vue de libéraliser l'économie.

Dans une perspective plus générale, l'aide américaine est restreinte « à un petit nombre d'Etats dits « pivots » dont l'évolution détermine celle de leur région et la stabilité du système international »¹⁵.

¹² Le Maroc est le premier pays arabe à recevoir un bureau de liaison israélien en 1994 et à en ouvrir un à Tel Aviv et à Gaza en 1995. Source *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, Rapport final, *op. cit.*, p. 30

¹³ *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, Rapport final, *op. cit.*, p. 44.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, Rapport final, *op. cit.*, p. 13

C'est le cas de l'Algérie au Maghreb, de la Turquie en Méditerranée orientale, d'Israël et de l'Égypte au Proche-Orient.

Lancement du dialogue méditerranéen de l'OTAN

L'effondrement du bloc soviétique, en remettant en cause la raison d'être de l'Alliance, conduit l'OTAN à s'interroger sur sa mission et sur ses zones d'action. Dans cette perspective, elle tend à s'ouvrir vers la Méditerranée, qui était jusque-là uniquement considérée comme le « flanc Sud » de l'Europe. En ce sens, le nouveau concept stratégique de l'Alliance élaboré en novembre 1991 affirme l'importance de la région pour la sécurité européenne. Cependant, les pays du Sud y sont essentiellement perçus en termes de menace, ce qui a pour conséquence de créer une certaine méfiance des pays méditerranéens vis-à-vis de cette structure.

Initié en 1994, le Dialogue méditerranéen de l'OTAN propose à certain pays du Sud méditerranéen de participer à des échanges sur les questions de sécurité dans la région. Au Maghreb, seuls le Maroc et la Tunisie, alliés constants des États-Unis dans la zone, ont été sollicités en février 1995.

Ces deux démarches américaines émergent alors que les pays européens lancent en 1995 le Processus de Barcelone, dont les États-Unis sont clairement exclus. Elles révèlent une volonté accrue des États-Unis de s'intéresser à la zone, en diversifiant les canaux de l'influence américaine en Méditerranée pour ne pas laisser le champ libre à l'Union européenne.

IV. Le tournant du 11 septembre 2001 : un changement d'orientation vis-à-vis du Maghreb ?

Les attaques du 11 septembre 2001 marquent un tournant dans la stratégie américaine mondiale qui est à présent définie autour de l'objectif ultime de la lutte contre le terrorisme et énoncée selon une vision manichéenne du monde. La stratégie américaine s'inscrit dans une démarche offensive qui est mise en œuvre, aujourd'hui au Proche et Moyen-Orient, de façon exemplaire. Si la démarche est ainsi modifiée, l'objectif d'organiser les zones d'intérêts américains selon leurs propres normes, associé à une projection de puissance sans égal demeure.

Des attaques du 11 septembre, découlent deux interventions décidées unilatéralement par les Etats-Unis, en Afghanistan et en Irak, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (et contre des pays « défaillants » soupçonnés d'abriter des réseaux terroristes). Dans le premier cas, ils déclinent l'offre de l'OTAN d'apporter sa contribution (en application de l'article 5 du Traité de Washington). Dans l'autre, ils ne réussissent pas à obtenir l'aval du Conseil de sécurité, qui refuse de légitimer une intervention jugée inadaptée. Intervenant sous le concept ambigu et contesté de « *preemptive war* », les Etats-Unis contournent le droit international et forment leur propre coalition *ad hoc*.

L'administration Bush lance, en 2003, son projet de réformes pour le *Greater Middle East* – rebaptisé *Broader Middle East and North Africa Initiative* en juin 2004 - qui a pour objectif de remodeler l'ensemble du Moyen-Orient élargi, zone qui s'étend de la façade atlantique du Maroc au Pakistan, englobant le Maghreb. L'approche privilégie la diffusion de la démocratie dans le monde, comme facteur de paix et de stabilité. Il préconise aux pays arabes un ensemble de réformes – politiques, économiques et sociales - allant dans ce sens. L'objectif est de bâtir des sociétés arabes qui correspondent aux normes et aux intérêts américains. Le projet reprend la vision manichéenne du monde déjà présente dans les discours de légitimation des interventions en Afghanistan, mais surtout en Irak.

Impact sur le Maghreb

Si la stratégie américaine se focalise sur la région du Proche et du Moyen-Orient, le Maghreb n'en perd pas pour autant son importance stratégique.

Pour les Etats-Unis, la région du Maghreb conserve son intérêt comme zone de pré-positionnement des forces. Si l'Arabie Saoudite et les *rogue states* du Proche et du Moyen-Orient sont mis en cause dans l'accroissement du risque terroriste, le Maghreb est jugé comme une zone de risque accru. Ainsi, les perceptions américaines vis-à-vis de la région ne sont pas modifiées en profondeur : la Méditerranée demeure un couloir stratégique vers les théâtres proche et moyen orientaux et une zone de production de menaces.

Au Maghreb, une évolution de la stratégie américaine doit cependant être soulignée. Elle touche à la méthode plus qu'au fond. Alors que le soutien américain aux islamistes avait pu être mis en œuvre pour préserver les intérêts américains dans la région -par exemple en Algérie-, les Etats-Unis s'efforcent à présent de concourir à la maîtrise et au contrôle des réseaux islamistes au Maghreb. Les pays maghrébins profitent de cette nouvelle position pour légitimer leurs propres politiques de surveillance de ces réseaux.

Ils manifestent de ce fait une inclination plus marquée vers les Etats-Unis et un soutien affiché à leurs projets.

Dans le cas du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, l'adhésion à la lutte contre le terrorisme, initiée par Washington, s'exprime par un renforcement de la sécurité et un durcissement de leurs politiques internes. Si le Maroc a maintenu son souci d'une certaine équidistance entre les Etats-Unis et la France, sa crainte de perdre le Sahara occidental fin 2003 a induit un rapprochement avec les Etats-Unis. En effet, ces derniers sont considérés comme étant des garants plus sûrs pour maintenir le Sahara sous souveraineté marocaine.

Quant à la Tunisie, son allégeance à Washington s'exprime, entre autre, lors du sommet de la Ligue arabe en mars 2004, lorsque le régime tunisien a refusé que les questions du projet de Grand Moyen Orient et de la guerre en Irak y soient débattues entre pays arabes ¹⁶.

En 2004, la Libye a réussi l'exploit de passer du statut de *rogue state* à celui de modèle de l'Etat paria repent. Le régime libyen rompt son isolement international en adhérant opportunément à la lutte contre le terrorisme.

Enfin, les régimes maghrébins adoptent une attitude réservée vis-à-vis des problèmes arabes au Moyen-Orient, tels l'intervention en Irak ou le conflit israélo-palestinien. Les élites du Maghreb tendent à faire le constat qu'un rapprochement avec les Etats-Unis va dans le sens de leurs intérêts, notamment économiques, alors que le Moyen-Orient est perçu comme une source de difficultés (islamisme et perception négative du monde arabe). Dans un contexte international menaçant, les dirigeants arabes craignent d'être assimilés aux *rogue states* par le gouvernement Bush.

Il importe cependant de différencier la perception des régimes de celle des populations maghrébines, qui balancent entre fascination de la puissance et rejet de la politique étrangère américaines.

Dans l'ensemble, on observe un tournant dans la position des pays du Maghreb vis-à-vis des Etats-Unis : ils multiplient les contacts avec l'administration Bush ; ils participent, ou affirment leur désir de le faire, à l'OMC ; ils coopèrent activement au sein de l'OTAN. Enfin, ils évoquent tous l'existence d'un « partenariat stratégique » avec les Etats-Unis ¹⁷.

Nature du « partenariat stratégique » entre le Maghreb et les Etats-Unis

En premier lieu, le partenariat est de nature économique et commerciale, mais il s'agit moins d'accroître les échanges entre les Etats-Unis et les pays -le niveau actuel est dérisoire – que de garantir

¹⁶ L'année stratégique 2005, IRIS, pp. 327-361.

¹⁷ Zakya Daoud, « Les diplomaties du Maghreb : une réorientation stratégique vers les Etats-Unis », *Questions internationales* n°10, novembre – décembre 2004, pp. 77-85

la diffusion de la doctrine économique américaine de la libre concurrence et de la libéralisation des marchés et des échanges au niveau mondial.

Ainsi, le Maroc signe-t-il en mars 2004 un accord de libre-échange avec Washington, suivi de la Tunisie en 2005. Ces accords induisent un coût social évident, que les pays doivent assumer sans aide. Le marché algérien s'ouvre encore davantage aux sociétés étrangères, majoritairement anglo-saxonnes. Des négociations sont également conduites pour l'ouverture du marché pétrolier libyen aux entreprises américaines. Les entreprises anglo-saxonnes signent d'ores et déjà des contrats de recherche pétrolière et de vente d'armements, et garantissent des investissements.

Ce partenariat développe, par ailleurs, une coopération militaire et un échange d'informations, visant notamment à la surveillance des zones grises. La perception de la menace terroriste dans le monde est associée à l'existence de « zones grises ». Les espaces désertiques sahariens, plus ou moins mal contrôlés, sont représentatifs de ces nouveaux viviers de terroristes. Situées sur le flanc Sud du Maghreb, ces zones décrivent un nouvel arc de crises allant jusqu'à l'Afrique sub-saharienne. Les pays maghrébins ne démentent pas cette analyse : ils y voient la perspective d'une aide dans la lutte contre les islamistes.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les Etats-Unis ont lancé l'opération IPS (*Initiative Pan Sahel*) qui consiste en la mise en place d'un dispositif léger de surveillance, sous-traité aux militaires maghrébins. Le stationnement de forces américaines est rendu possible, avec la signature d'accords militaires pour l'installation de bases, comme c'est le cas en Algérie. D'ores et déjà des contingents américains stationnent au Sahara, et des experts entraînent l'armée algérienne¹⁸.

Dans ce contexte de lutte mondiale contre le terrorisme, la coopération militaire et l'échange de renseignements se développent entre 2001 et 2003. L'ensemble des pays maghrébins coopèrent par ailleurs avec les services secrets américains. Le Maroc a également annoncé qu'il participera à la reconstruction de l'Irak et qu'il est prêt à organiser des stages d'entraînement pour les membres des forces de sécurité et de l'armée irakienne.

Perceptions maghrébines du projet de Broader Middle East and North Africa initiative

Certains affirment que les pays maghrébins soutiennent le projet de *Broader Middle East and North Africa* (BMENA) et qu'ils ont la volonté de mettre en œuvre les réformes préconisées. Il est vrai que les Américains reconnaissent que le Maghreb est, dans le monde arabe, le leader en matière de réformes, reléguant presque au second rang les alliés traditionnels, l'Égypte et l'Arabie saoudite.

¹⁸ L'année stratégique 2005, *op. cit.* et Zakya Daoud, *op*

Cependant, ce projet a tout de même été fortement critiqué par les capitales arabes, qui lui reprochent d'être fondé sur une approche indifférenciée des pays arabes indépendamment de leurs spécificités et de leurs particularismes. Par ailleurs, les seules réformes concrètes entreprises concernent la libéralisation des marchés et des échanges, objectif économique ancien de la stratégie américaine au Maghreb. Au demeurant, il est certain que dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, les pays du Maghreb ont adhéré aux conventions et protocoles internationaux ¹⁹.

La mise en œuvre du projet de *BMENA* n'apporte donc, pour l'instant, aucun changement notable quant à la réforme des pays arabes. Les pays adhèrent au projet le plus souvent pour bénéficier du soutien américain à la lutte anti-terroriste et éviter d'être relégués dans le camp des *rogue states*, comme cela a semblé être le cas pour la Libye.

Conclusion

L'intérêt des Etats-Unis à l'égard du Maghreb reste donc circonstanciel et ponctuel. S'il s'est accru à la suite des attentats du 11 septembre 2001, cet intérêt demeure secondaire par rapport aux régions proche et moyen orientales ; ce constat vaut encore plus pour la Méditerranée occidentale par rapport à la Méditerranée orientale.

Cependant il est improbable que les Etats-Unis se désintéressent complètement de la zone maghrébine, eut égard à son importance stratégique pour la sauvegarde des intérêts américains.

Dans cette perspective, on observe une multiplication des canaux de diffusion de l'influence américaine : accords économiques bilatéraux, coopération militaire, projet de *BMENA*, et Dialogue méditerranéen de l'OTAN.

En effet, la stabilité du Maghreb reste essentielle pour permettre aux forces américaines d'accéder aux théâtres d'opérations du Moyen-Orient. Les Etats-Unis ont besoin de pôles de pré-positionnement des forces, pour une éventuelle projection vers ces zones éloignées, mais surtout pour garantir la protection d'Israël et assurer la fonction de dissuasion dans cette partie du monde. Au-delà du Moyen-Orient, leur présence est également conditionnée par leur politique à l'égard des grandes puissances que sont la Russie, la Chine et l'Inde.

¹⁹ Zakya Daoud, *op. cit.*

Le Maghreb conserve également toute son importance pour le contrôle de la production de ressources énergétiques (Algérie et Libye) mais surtout pour la maîtrise des espaces maritimes où transitent les flux pétroliers. Cet enjeu se renforcera encore avec le développement des zones pétrolifères de la mer Caspienne et d'Asie centrale et la construction de nouveaux pipe-lines à l'Est de la Méditerranée, qui conduiront inévitablement à un accroissement du trafic par voie maritime des hydrocarbures.

La présence américaine au Maghreb est donc pérenne et l'Union européenne doit prendre en considération cet état de fait.

Il est certain que les initiatives européennes auront d'autant plus de chances d'aboutir qu'elles seront coordonnées avec les projets américains. Au demeurant, cela ne signifie pas que l'Union européenne doive se soumettre aux décisions américaines ou se plier à leurs exigences. L'enjeu fondamental sera donc bien de faire accepter aux Etats-Unis la nécessité d'une coopération équilibrée avec l'Union européenne pour que les intérêts des deux parties soient pris en considération.

Il importe, pour cela, d'établir des canaux de concertation entre les Etats-Unis et l'Union européenne, qui permettent d'élaborer un réel dialogue sur la Méditerranée. Une instance de dialogue sous forme d'un sommet régulier sur la Méditerranée réunissant des représentants de l'Union européenne et des Etats-Unis pourrait répondre à ce besoin. L'adoption de la Constitution européenne faciliterait la représentation de l'Union européenne par le futur ministre des Affaires étrangères, permettant une véritable politique entre les Etats-Unis et l'Union européenne, en faveur de la Méditerranée.

Le Contre-amiral (2S) Jean-François COUSTILLIÈRE
avec la contribution de Mlle Hélène Prestat.